

	Politiques et procédures	
	Titre :	Révision :
	Politique de confidentialité	Préparée par : Comité gouvernance
	Adoptée par : 17 octobre 2019	Page 1 de 3

1. Mesures mises en place

Les renseignements personnels recueillis par notre organisme sont confidentiels. Notre personnel est autorisé à les constituer seulement pour les raisons pour lesquelles ils ont été obtenus. Des mesures de protection ont été mises en place afin de s'assurer que ces renseignements ne soient pas divulgués ni partagés à d'autres fins et pour veiller au maintien de l'intégrité de ceux-ci. Une procédure de gestion impliquant les employés de la Fondation ainsi que les employés de l'Union des artistes affectés à la gestion des demandes d'aide a été élaborée et mise en place. Ladite procédure se trouve en annexe 1 de la présente politique.

Nous ne recueillons ni n'utilisons des renseignements personnels que pour les raisons qui sont liées à notre champ d'intervention :

- a) Fournir un soutien financier aux artistes et créateurs professionnels qui vivent une situation d'urgence ou de crise
- b) Amasser des dons auprès de différents donateurs par l'entremise de diverses activités de collecte de fonds.

2. Engagement de la Fondation

La Fondation des artistes s'engage à protéger la confidentialité des renseignements personnels de ses employés, bénéficiaires, membres et donateurs. Nos administrateurs, dirigeants, employés et bénévoles doivent faire preuve de transparence et être responsables de la gestion adéquate des renseignements contenus dans nos dossiers. D'ailleurs, ils doivent, chaque année, signer une entente de confidentialité et de non-divulgaration. Une copie est jointe à la présente politique.

- **Renseignements personnels**

Dans le cadre de nos diverses activités, nous recueillons et utilisons fréquemment des renseignements personnels. Nos listes d'envoi nous appartiennent et ne seront jamais divulguées, vendues ou échangées avec quelconque organisme ou individu. On entend par renseignements personnels toute information pouvant servir à reconnaître, identifier ou joindre une personne en particulier. Nous gardons aussi les renseignements relatifs aux dons des années précédentes et les numéros des reçus

officiels de dons, comme il est exigé par l'Agence des douanes et du revenu du Canada aux fins de vérification.

La Fondation des artistes met tout en œuvre pour préserver le caractère confidentiel des renseignements qu'elle possède sur les personnes qui bénéficient de ses divers programmes. Les bénéficiaires savent que la Fondation des artistes ne détient sur eux que les renseignements personnels qui lui sont nécessaires et qu'elle a obtenus avec leur consentement. De plus, elle ne communique cette information qu'après les en avoir avisés et avoir obtenu leur autorisation. Par exemple, les bénéficiaires qui participent à des activités visant à sensibiliser le public, comme la production d'une vidéo ou d'une publication, ne le font que s'ils y ont consenti au préalable.

- **Site Web et commerce électronique**

La Fondation des artistes recueille des renseignements personnels dans son site Web pour des raisons très précises et en indique toujours le but. Si vous faites un don, par exemple, nous vous demandons vos noms et adresse afin de pouvoir vous expédier un reçu à des fins fiscales. Soyez assuré que la Fondation des artistes ne recueille et n'utilise vos renseignements personnels, incluant votre adresse de courrier électronique, que dans le but de répondre à votre demande.

Nous utilisons des protocoles de mot de passe et un logiciel spécialisé pour la protection des renseignements, personnels ou autres, qui nous sont acheminés lors de demandes de paiements par Internet.

Toute question, préoccupation ou plainte concernant la politique relative à la confidentialité de la Fondation des artistes, doit être acheminée par courriel à l'adresse suivante : accueil@fdart.ca.